



MARISOL TOURAINE
MINISTRE DES AFFAIRES
SOCIALES ET DE LA SANTÉ

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.sante.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

Paris, le 18 novembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques Marisol Touraine et Stéphane Le Foll mobilisés contre la résistance aux antibiotiques

A l'occasion de la journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques, Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, et Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, se sont rendus au laboratoire du Pr. François-Xavier Weill de l'Institut Pasteur ce matin.

Les antibiotiques sont indispensables pour soigner des maladies graves. Mal utilisés, ils favorisent le développement de résistances bactériennes. Concrètement, le risque est de ne plus pouvoir traiter des situations graves, les antibiotiques n'étant alors plus efficaces.

Lors d'une conférence de presse commune, les ministres ont annoncé des mesures pour favoriser le bon usage, préserver certains antibiotiques et informer, notamment :

1) Favoriser le bon usage des antibiotiques :

- Développement de l'utilisation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) par les professionnels de santé, pour parvenir à une réduction importante des prescriptions inappropriées d'antibiotiques.
- Limitation de la durée de prescription et de délivrance de certains antibiotiques les plus générateurs de résistance, en réponse à des prescriptions parfois trop longues et donc inappropriées.
- Création d'un référent hospitalier sur les antibiotiques dans tous les établissements et de référents vétérinaires pour la prescription des antibiotiques critiques en médecine vétérinaire.

2) Préserver certains antibiotiques dits « critiques » (à garder pour des situations graves où ils sont le dernier recours) :

- Expérimentation de la délivrance à l'unité dans les pharmacies : Marisol Touraine a rappelé cette mesure prévue par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2014.
- Proposition au niveau européen d'instaurer un statut particulier pour les antibiotiques en s'inspirant du statut des médicaments orphelins, pour maintenir sur notre marché les vieux antibiotiques et inciter au développement de nouveaux.
- Stéphane Le Foll a également rappelé son ambition de réduire fortement l'exposition antibiotique chez l'animal. Un objectif chiffré de réduction de l'utilisation des antibiotiques critiques pour l'homme sera fixé dans le cadre du projet de loi d'avenir de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt discuté au Parlement en janvier. Des guides de bonnes pratiques de prescription seront élaborés et validés par les agences sanitaires. Par ailleurs un décret viendra renforcer les conditions préalables à la prescription de ces antibiotiques.

3) Informer les citoyens et mobiliser tous les professionnels :

- Création d'un nouvel indicateur hospitalier de suivi de l'exposition aux antibiotiques (ICATB 2) accessible au public en toute transparence,
- Lancement d'une campagne à destination du grand public et des professionnels par l'assurance maladie sur internet dès aujourd'hui.

Le gouvernement est pleinement engagé dans la lutte contre la résistance des bactéries aux antibiotiques, enjeu majeur de santé publique tant en santé humaine qu'animale. L'action du Gouvernement en la matière s'inscrit pleinement dans l'objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) : Une seule santé.

Contacts presse :

Service de presse de Marisol TOURAINE - Tél : 01 40 56 60 65

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tél : 01 49 55 59